

ACTION URGENTE

IL FAUT LIBÉRER UN TCHÉTCHÈNE RENVOYÉ EN RUSSIE

Le Tchétchène Mourad Amriev, victime de torture, a été remis aux autorités russes par la police biélorussienne le 9 juin à 3 heures du matin, dans le cadre de ce qui s'apparente à une restitution. On ignore où il se trouve actuellement et il risque de subir des actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements. Les autorités tchétchènes avaient demandé son extradition afin qu'il soit jugé à Grozny, la capitale tchétchène. Toutefois, sa détention est sans fondement et il doit être libéré immédiatement.

Arrêté à la frontière entre la Russie et le Bélarus dans la nuit du 7 juin, **Mourad Amriev** a été détenu dans un poste de police dans la ville de Dobrush, dans l'est du Bélarus, où les policiers l'auraient menotté à un radiateur, ignorant son souhait de demander l'asile et l'empêchant d'entrer en contact avec ses avocats.

Tôt dans la matinée du 9 juin, il a été transféré à bord d'un convoi de véhicules de police à la frontière russe. Ses avocats ont tenté de suivre le convoi, mais ont perdu de vue la voiture qui transportait Mourad Amriev lorsque les voitures se sont séparées pour créer une diversion. On ignore où il se trouve actuellement et ses avocats tentent de le localiser. Il serait entre les mains de la police du ministère de l'Intérieur ou d'agents du Service fédéral de sécurité (FSB). S'il est transféré en Tchétchénie, il risque fortement de subir des actes de torture ou d'autres mauvais traitements.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en russe ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités russes à libérer Mourad Amriev immédiatement, car aucun fondement légal ne justifie sa détention et il est actuellement victime d'une détention arbitraire ;
- demandez-leur de libérer Mourad Amriev et de veiller à ce qu'il soit protégé contre toute détention arbitraire par des responsables tchétchènes de l'application des lois ;
- rappelez-leur qu'en tant qu'État partie à la Convention contre la torture et à la Convention européenne des droits de l'homme, la Russie est tenue de protéger les personnes se trouvant sur son territoire contre les actes de torture et les mauvais traitements.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 21 JUILLET 2017 À :

Ministre de l'Intérieur

Vladimir Kolokoltsev

Ul. Zhitnaya d. 16

119049 Moscow, Fédération de Russie

Fax : +7 495 667 05 98 (attendre le signal)

Ou via le formulaire en ligne en russe :

https://xn--b1aew.xn--p1ai/request_main

Formule d'appel : Dear Minister, I

Monsieur le Ministre,

Directeur général du Service fédéral de

sécurité russe

Aleksandr Bortnikov

Lyubyanskaya Ploshad d.2

107031 Moscow, Russie

Courriel : fsb@fsb.ru

Formule d'appel : Dear Director, I

Monsieur,

Copies à :

Médiatrice des droits humains de la
Fédération de Russie

Tatiana Moskalkova

ul. Miasnitskaia, 47

107084, Moscow

Fédération de Russie

Fax : +7 495 607 7470 / +7 495 607

3977 (pour vérifier si le fax a été reçu :

+7 495 607 1854)

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Russie dans votre pays (adresses à insérer) :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax numberEmail addressSalutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 132/17. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/eur49/6449/2017/fr/>

AMNESTY
INTERNATIONAL



ACTION URGENTE

IL FAUT LIBÉRER UN TCHÉTCHÈNE RENVOYÉ EN RUSSIE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Champion du monde d'arts martiaux mixtes, Mourad Amriev est originaire de Tchétchénie et réside actuellement en Ukraine. Il affirme avoir été arrêté le 25 août 2013 à Grozny, la capitale tchétchène, par trois hommes qui l'ont contraint à monter à bord d'un véhicule et l'ont conduit dans un bâtiment du ministère de l'Intérieur de Tchétchénie. Selon son témoignage, il a été menotté pendant deux jours, il a été battu, torturé à coups de décharges électriques et humilié. L'un des hommes qui l'ont détenu était un haut gradé de la police tchétchène qui a assuré que le frère de Mourad Amriev l'avait attaqué. Mourad Amriev a été menacé de poursuites pour un crime que son frère aîné était accusé d'avoir commis.

Il est parvenu à fuir la Tchétchénie et a sollicité l'aide de l'ONG de défense des droits humains Comité pour la prévention de la torture afin de porter plainte pour torture et autres mauvais traitements. Son avocat a déposé plusieurs requêtes auprès des autorités tchétchènes demandant l'ouverture d'une enquête. À ce jour, l'enquêteur a refusé à 15 reprises de mener des investigations sur ses allégations de torture.

Le 4 juin, il se rendait en Russie afin de demander un visa Schengen lorsque la police des transports l'a fait descendre du train dans la région de Briansk, au sud-ouest de Moscou. Il a été détenu pendant 48 heures avant d'être libéré le 6 juin. Un groupe de policiers tchétchènes était arrivé en vue de l'escorter, mais selon un avocat du Comité pour la prévention de la torture, Mourad Amriev ne leur a pas été remis en raison de papiers manquants. Mourad Amriev a déclaré à son avocat qu'il avait reconnu l'un des policiers qui l'avait torturé parmi les agents venus pour le ramener en Tchétchénie.

Le 6 juin, après avoir été remis en liberté, Mourad Amriev s'est rendu au bureau du procureur à Briansk pour s'acquitter de certaines formalités. Les policiers tchétchènes l'ont suivi et ont attendu à l'extérieur du bâtiment, insistant pour l'escorter. Des amis de Mourad Amriev sont arrivés en voiture et il a pu échapper aux policiers tchétchènes et repartir avec ses amis.

Nom : Mourad Amriev

Homme

Action complémentaire sur l'AU 132/17, EUR 46/6473/2017 - 9 juin 2017